

Le Sainte-Hélène



Briller par nos panoramas

Le 13 octobre 2021

Année 9, no 6

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735

SOMMAIRE :

La vie politique, un travail d'équipe	p. 3	Bilan Marché Nomade	p. 10-11
Informations municipales	p. 4 à 8	Nouvelle de la Bibliothèque	p. 12 à 14
Bilan Défi 210 M	p. 9	État comparatif au 30 septembre	p. 15
		Avis public	p. 18-19



Crédit photo : Isabelle Meunier



Le Sainte-Hélène

Un outil
promotionnel régional

Le calendrier des activités
culturelles et sociales

**Nous travaillons
pour vous
et avec vous.**

Prochaine parution :

novembre 2021

**L'heure de tombée pour nous faire parvenir
vos textes ou vos commentaires :**

le 4 novembre à midi.

Autant que possible, vos textes sont en police
Garamond # 12.

En fichier Word ou Publisher, pas de fichier
pdf ni excel SVP.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent
régulièrement ou occasionnellement des
textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et
Martine Lambert

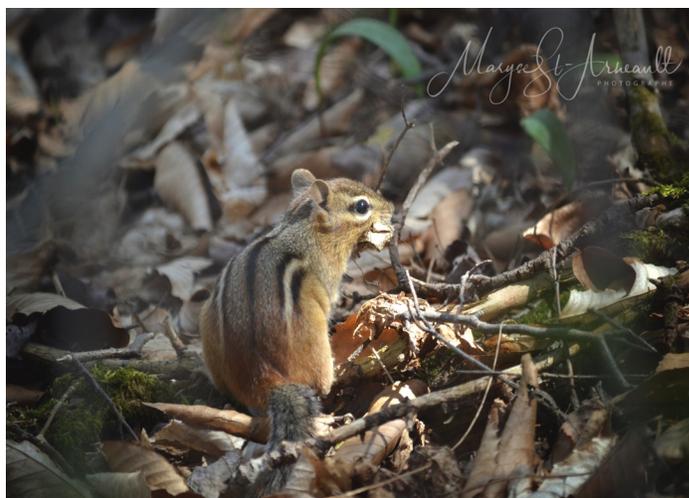
Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois



Une personne positive est
celle qui est tombée, qui
s'est levée, qui s'est bou-
gée, a soigné ses bles-
sures, a souri à la vie et a
dit : « je suis toujours là ».

Auteur : Gabriel Tellier



Prochain versement de taxes :

le 13 décembre 2021

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h à midi et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

***Le port du couvre-visage est obligatoire
lorsque vous vous présentez au bureau.**

LA VIE POLITIQUE, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE!



À la veille de quitter la politique, je tiens à remercier personnellement Mme Chantal Baril, directrice générale de Sainte-Hélène-de-Chester, pour l'excellent travail accompli. Depuis son entrée en poste, Mme Baril a obtenu plus de 200 000 \$ en subvention pour les infrastructures en loisirs de la municipalité pour un investissement municipal de l'ordre de 63 000 \$. Quant à l'investissement en lien avec les travaux publics, Chantal a travaillé extrêmement fort pour réussir à décrocher des subventions de plus de 1 200 000 \$ pour un investissement municipal de 263 000 \$. Je peux donc affirmer sans équivoque que sans Chantal, jamais la municipalité n'aurait pu bénéficier d'autant d'aide pour son développement. C'est plus de 1 700 000 \$ que Mme Baril a réussi à obtenir en 8 ans pour notre village qui en avait grandement besoin.

Je tire donc ma révérence en tant que Maire après 37 ans de vie politique. Je connais bien la dure réalité d'une municipalité rurale à laquelle les élus doivent faire face, soit celle de développer un grand territoire en milieu agricole montagneux avec des budgets restreints dans le but d'offrir le meilleur à ses citoyens. J'ai toujours été présent pour les citoyens et j'ai mis tous les efforts possibles à faire rayonner notre magnifique municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester.

Je souhaite également remercier tous les citoyennes et citoyens qui m'ont fait confiance pendant toutes ces années. C'est ensemble que nous avons fait de Sainte-Hélène-de-Chester la municipalité qu'elle est devenue et chaque matin je suis toujours fier d'y demeurer.

Lionel Fréchette

<p style="text-align: center;">MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER</p> <p style="text-align: center;">440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 Téléphone : 819 382-2650 Télécopieur : 819 382-9933 courriel : municipalite@sainte-helene-de- chester.ca</p>	<p>Maire : Christian Massé Directrice générale : Chantal Baril Adjointe administrative : Marie-Claude Vallée</p>	<p style="text-align: center;">Administration municipale</p> <p><u>Conseillers et conseillères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ André Thibodeau ◆ Julien Fournier ◆ Isabelle Meunier ◆ Catherine Belleau-Arsenault ◆ Geneviève Bergeron ◆ Steve Thibodeau
---	---	---

Informations municipales



DERNIÈRE COLLECTE 2021 DU COMPOST



La dernière collecte du compost pour cette année aura lieu le vendredi 5 novembre prochain. Merci.

ABRI D'AUTO SAISONNIER

Selon la réglementation municipale, vous pouvez procéder à l'installation de votre abri d'auto saisonnier à compter du 15 octobre. Celui-ci doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à un stationnement. Un seul abri d'auto est autorisé par terrain. De plus, il doit être tenu propre, en bon état de conservation et doit être ancré solidement au sol. Souvenez-vous que tous les abris d'auto devront être démantelés au plus tard le 15 avril 2022.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT



IMPORTANT :

En raison du COVID-19 j'effectue du télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Notez que pour le moment, les rendez-vous seront que téléphoniques.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca. Il est aussi possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais. Merci.

Vincent Roy, Inspecteur en bâtiment et en environnement



DIMANCHE 31 OCTOBRE

JOYEUSE HALLOWEEN!

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER	2021 11 07
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

CHANTAL BARIL
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)		Équipe Sainte-Hélène	M. Christian Massé
Conseiller(-ère)	1	Équipe Sainte-Hélène	M. André Thibodeau
Conseiller(-ère)	2	Équipe Sainte-Hélène	M. Julien Fournier
Conseiller(-ère)	3	Équipe Sainte-Hélène	Mme Isabelle Meunier
Conseiller(-ère)	4	Équipe Sainte-Hélène	Mme Catherine Belleau-Arsenault
Conseiller(-ère)	5	Équipe Sainte-Hélène	Mme Geneviève Bergeron
Conseiller(-ère)	6	Équipe Sainte-Hélène	M. Steve Thibodeau
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE

Donné à SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER le 2021-10-01
Municipalité Année Mois Jour



Présidente ou président d'élection

NOUVEAU!



POINT DE DÉPÔT

Le Conseil municipal va de l'avant avec l'instauration d'un nouveau point de dépôt pour le recyclage et la récupération d'articles directement au bureau municipal. En effet, 4 catégories d'items seront ramassées et retournées aux endroits de récupération spécifiques ce qui permettra la réutilisation ou la transformation de ces matières. Dès maintenant, il vous est possible d'apporter des batteries et des piles usagées, des lunettes, des stylos et marqueurs usagés ainsi que des cartouches d'encre usagées. Voici plus en détail les spécifications des items qui peuvent être remis au point de dépôt.

appel à recycler™
Sonne la charge pour le recyclage.™

Appel à Recycler Canada est un organisme de gestion à but non lucratif voué à la collecte, au transport et au recyclage sécuritaires des piles et des batteries à usage domestique partout au Canada. Le bureau municipal est maintenant un point de dépôt durant les heures d'ouverture pour la collecte des batteries et des piles usagées. Faites la différence pour l'environnement!



Matériaux acceptés : toutes les piles et batteries domestiques pesant 5 kg et moins chacune dont voici la liste :

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

- Nickel cadmium
- Nickel métal hydride
- Lithium ion
- Nickel zinc
- Petites piles scellées au plomb et acide

PILES ET BATTERIE JETABLES

(ex. alcalines)

- AA, AAA, 9V, C, D et piles de type bouton
- Piles et batteries au lithium primaires

*****Attention : aucune pile humide, endommagée ou défectueuse ne sera acceptée.**



RÉCUPÉRATION DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGÉES

Un geste pour Mira et la planète

Le bureau municipal récupère dorénavant les cartouches d'encre usagées. Attention, ce ne sont pas toutes les marques qui seront acceptées.

Depuis 1994, Mira s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes et des cellulaires. En plus de poser un geste concret à l'environnement, cette initiative permet de financer le dressage de plusieurs chiens Mira.

Saviez-vous que l'entraînement d'un chien guide coûte 30 000 \$ et que celui-ci est remis gratuitement, grâce à vos cartouches? Depuis 1994, le programme de récupération de cartouches a permis le financement de 280 chiens Mira pour venir en aide à des personnes handicapées visuelles, physiques ou à un enfant autiste.



**Cartouches récupérables par la
Fondation Mira :**

Tous les modèles de marque **Lexmark**,
qu'ils soient d'origines ou recyclés



Les cartouches originales seulement pour:



Tous les jets d'encre :





RÉCUPÉRATION DE LUNETTES USAGÉES

De vieilles lunettes pour une nouvelle vie

Les erreurs de réfraction sont facilement corrigées par des lunettes de vue. Or, des millions de personnes vivant dans des pays à faibles ou moyens revenus n'ont pas accès aux services de soins ophtalmologiques de base.

Le Club des Lions a identifié ce besoin urgent de verres correcteurs et continue à soutenir le programme Lions de recyclage pour la vue en collectant des lunettes réutilisables. Le bureau municipal devient donc un point de dépôt pour la récupération des lunettes usagées. Vous n'aurez qu'à venir porter vos lunettes usagées durant les heures d'ouverture du bureau dans la boîte prévue à cet effet. Les lunettes collectées aideront à améliorer la qualité de vie des enfants et des adultes en leur permettant de mener une vie meilleure.



RÉCUPÉRATION DE STYLOS ET MARQUEURS USAGÉS

Le bureau municipal devient un point de dépôt des stylos et marqueurs usagés avec le programme de recyclage Bureau en Gros. Il vous est maintenant possible de venir vous départir de vos vieux stylos et marqueurs durant les heures d'ouverture du bureau municipal dans la boîte prévue à cet effet.

Une fois acheminés, les instruments d'écriture seront séparés par types de plastiques. Ils seront ensuite nettoyés avant d'être extrudés en granules de plastique qui entreront dans la fabrication d'objets d'usage courant. On parle entre autres des mobiliers d'extérieur et terrasses, des palettes d'expédition en plastique, des arrosoirs, des contenants et bacs de stockage, du revêtement de sol, des revêtements de terrains de jeu et de terrains de sport et bien plus encore!

Pour en savoir plus sur le processus de recyclage de ces articles, rendez-vous sur le site www.terracycle.com.

DÉCHETS ACCEPTÉS



BELLE RÉPONSE POUR LA 1^{RE} ÉDITION DU DÉFI 210 M

Pour une 1^{ère} édition, je ne m'attendais pas à une aussi belle réponse, plus de 60 participants ont répondu à l'invitation du 11 septembre dernier. Les participants devaient d'abord franchir 3 obstacles d'agilité pour ensuite courir 2,5 km sur des sentiers en forêt et franchir les 210 mètres de dénivélé positif.



Gilles Thibodeau & Sylvain Thibault

Étant passionné de course, c'était un mandat que j'avais et je savais qu'il y avait un potentiel avec cet événement. C'était une belle formule, un samedi matin ce n'est pas trop prenant, ça vous laisse le reste de la journée pour vaquer à vos occupations. Mais toutes les conditions étaient parfaites c'était vraiment au-delà de mes attentes. J'étais heureux de constater la solidarité parmi les athlètes qui s'encourageraient entre eux et de les voir se dépasser. J'étais également étonné de rencontrer des participants de diverses régions venir découvrir notre coin de pays.



Lila Doucet, fille de Timothé & Virginie

Avec un bon taux de participation, ça démontre vraiment un intérêt pour ce genre d'événement et c'est motivant pour les prochaines années. J'ai travaillé fort pour amener cette course, mais elle n'aurait jamais été possible sans ma famille, les bénévoles ainsi que les commanditaires. Ils ont décidé de s'impliquer et de se joindre à moi dans cette aventure pour contribuer au succès de l'événement. Merci à tous.



Podium

1^{er}: Nathan Caron 2^e: Dereck Gardner
3^e: Steve Thibodeau

C'est un rendez-vous pour l'an prochain!

Alexandre Thibault

UN BILAN POSITIF POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU MARCHÉ NOMADE À SAINTE-HÉLÈNE!

C'est le 19 septembre dernier qu'a eu lieu le premier Marché Nomade de Sainte-Hélène! L'événement a connu un vif succès avec une centaine de personnes venues de Sainte-Hélène, de Victoriaville et des alentours! Lors du marché, il y a eu plusieurs activités pour les enfants avec un atelier de pâte à sel et une tente de lecture en collaboration avec la bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester. Il y a aussi eu le dévoilement des grands gagnants du concours de citrouille où la plus grosse citrouille géante était de 191 livres!

Le comité organisateur¹ de l'événement tient à remercier les participants qui sont venus à notre première édition du marché, la municipalité, et les 7 exposants qui ont participé cette année!

- Chantal Auger, potière
- Ferme de Nous Autres, produits de l'érable
- Rock'N Soap, shampoings solides
- Jardins entre Lune et Sol, légumes biologiques
- Les Petits Entrepreneurs, produits variés
- Spa Le Sainte-Hélène
- Catherine Sauvage, maison de parfums botaniques

De plus, nous tenons à remercier les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement! (Mention spéciale à Steve Thibodeau et à la famille d'Olivier L'Écuyer!) Un grand merci!

Le comité des loisirs de Sainte-Hélène



¹Comité organisateur de l'événement : Olivier L'Écuyer, Ève Beaugard, Viviane Yelle et Catherine Belleau-Arsenault





Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-

L'automne représente très bien le logo de la municipalité :



Briller

par ses panoramas...

Quel plaisir de lire dans ce décor naturel. Nos forêts : quelle beauté!

Horaire de la bibliothèque

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30 (fermé le dimanche 10 octobre lors de l'Action de grâce)
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00
- Fête d'Halloween : dimanche 31 octobre de 9 h 30 à 11 h 30

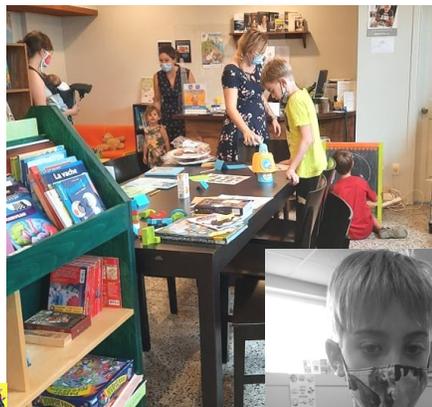
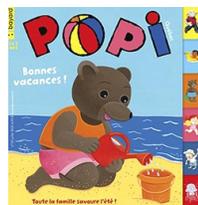
Les règles sanitaires en vigueur ne nous permettent pas de reprendre les « jeux de société » pour le moment. Cependant, nous suivons attentivement l'évolution des règles et dès qu'il sera possible de « jouer » de façon sécuritaire et plaisante, nous reprendrons. Restez à l'écoute.

Club de lecture d'été TD

Club de lecture TD

Nous avons souligné la fermeture du Club de lecture le dimanche 22 août dernier. Nous avons fait le tirage de 2 prix de participation. Pour le groupe de 0 à 5 ans, Caleb Beauregard a gagné un abonnement d'un an à la revue « POPI ». Pour les 6 à 12 ans, Clémence Fournier profitera d'un abonnement d'un an à la revue « J'aime lire ». Le Club de lecture et le sentier des contes ont agrémenté l'été de plus de 25 jeunes.

Félicitations!



Marché nomade

Notre tente de lecture plutôt originale a bien amusé nos jeunes. Pendant que les adultes visitaient les différents kiosques, les jeunes lisaient des histoires sous un tipi nouveau genre! Merci aux enfants qui sont venus à la « bibliothèque nomade ».



Halloween

Nous invitons les jeunes et moins jeunes à venir fêter l'Halloween à la bibliothèque le dimanche 31 octobre de 9 h 30 à 11 h 30. La sorcière Noémie distribuera des bonbons et friandises aux petits monstres, super héros, clowns, etc. Tout un party d'Halloween! On t'y attend.

Concours Abonne-toi ou réabonne-toi à ta biblio

Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2021, abonnez-vous ou réabonnez-vous à la bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants* :

1^{er} prix – iPad 10,2 po 128 Go avec Wi-Fi d'Apple – 8e génération, d'une valeur de 550 \$;



2^e prix – Montre intelligente 44 mm Galaxy Watch Active2 de Samsung – Bluetooth, d'une valeur de 400 \$;



3^e prix – Casque d'écoute sans fil SoundLink II avec micro de Bose, d'une valeur de 270 \$.



Nous invitons tous les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, dont l'abonnement est échu ou qui doivent renouveler leur abonnement au plus tard le 31 décembre 2021, à venir nous rencontrer pour compléter un coupon de participation.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur Bibliotecie.ca.

*Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours *Abonne-toi ou réabonne-toi à ta biblio*.

Vos commentaires et suggestions sont toujours bienvenus.

Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca

819 382-2650

**concours en
bibliothèque**

**VISITE TA BIBLIO
POUR PARTICIPER**



**ABONNE-TOI OU
RÉABONNE-TOI
À TA BIBLIO!**

du 1^{er} au 31 octobre 2021

Détails en bibliothèque et sur biblietcie.ca.



BiBli
& cie



+ 3 prix à gagner :



iPad 10,2 po
128 Go



Montre Galaxy
Watch Active2



Casque d'écoute
Soundlink II



ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2021

	Budget 2020	Budget 2021	États financiers au 2021-09-30
REVENUS			
Taxes	727 926,00 \$	737 090,00 \$	744 437,04 \$
Taxes sur une autre base	80 000,00 \$	84 070,00 \$	140 181,04 \$
Compensation tenant lieu de taxes	- \$	- \$	900,00 \$
Transferts	443 601,00 \$	594 481,00 \$	235 974,00 \$
Services rendus	3 417,00 \$	1 690,00 \$	5 068,74 \$
Imposition des droits	13 800,00 \$	13 600,00 \$	19 968,72 \$
Amendes et pénalités	- \$	- \$	2 865,00 \$
Intérêts	3 800,00 \$	3 500,00 \$	4 590,68 \$
Autres revenus	3 786,00 \$	2 683,00 \$	19 277,44 \$
TOTAL DES REVENUS	1 276 330,00 \$	1 437 114,00 \$	1 173 262,66 \$

DÉPENSES			
Administration générale	284 226,00 \$	275 516,00 \$	179 951,64 \$
Sécurité publique	142 256,00 \$	121 217,00 \$	95 710,42 \$
Transport	592 471,00 \$	697 040,00 \$	463 517,71 \$
Hygiène du milieu	100 813,00 \$	105 133,00 \$	89 658,26 \$
Santé et bien-être	2 463,00 \$	2 570,00 \$	2 570,00 \$
Urbanisme et développement	59 827,00 \$	93 765,00 \$	26 755,63 \$
Loisirs et cultures	42 783,00 \$	65 382,00 \$	29 098,15 \$
Frais de financement	12 883,00 \$	8 766,00 \$	5 644,92 \$
TOTAL DES CHARGES	1 237 722,00 \$	1 369 389,00 \$	892 906,73 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	38 608,00 \$	67 725,00 \$	280 355,93 \$
---	---------------------	---------------------	----------------------

	Budget 2020	Budget 2021	États financiers au 2021-09-30
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42 500,00 \$		
Remboursement dette à long terme	(92 000,00) \$	(67 725,00) \$	(38 090,78) \$
TOTAL FINANCEMENT	(49 500,00) \$	- \$	(38 090,78) \$

AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	(20 000,00) \$	(40 000,00) \$	- \$
Excédent (déficit) de fonctionnement affecté	20 000,00 \$	40 000,00 \$	- \$
TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	(10 892,00) \$	- \$	

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(10 892,00) \$	- \$	242 265,15 \$
---	-----------------------	-------------	----------------------

Modification à la collecte des surplus de feuilles

Seuls les sacs de papier seront acceptés
et ramassés dès le 22 septembre.



GESTION DES SURPLUS DE FEUILLES

Un sac de plastique met plusieurs centaines d'années à se dégrader alors que les feuilles qu'il contient se dégradent en quelques semaines seulement. Ensemble, faisons les bons gestes et arrêtons les incohérences.



Pour éviter d'utiliser des sacs de plastique, trois stratégies sont à votre disposition. N'hésitez pas à toutes les essayer et, pourquoi pas, à les combiner!



AIDE-MÉMOIRE BAC BRUN

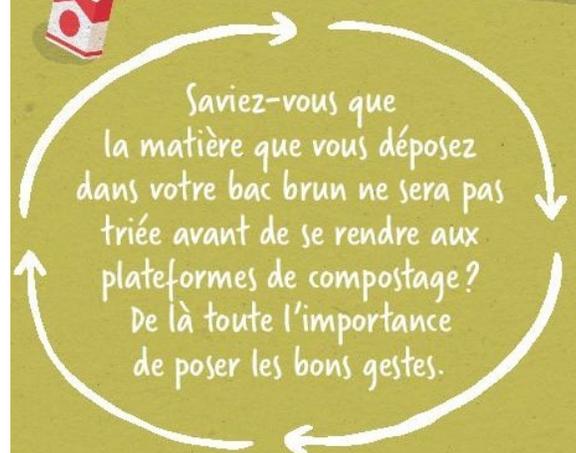
✓ Matières acceptées

- Les résidus de jardin
- Les résidus de cuisine, les restants de table et les aliments périmés
- Le papier et le carton souillé (boîte de pizza, papier mouchoir, papier essuie-tout, etc.)



✗ Matières refusées

- Sacs de plastique
- Gommages à mâcher
- Textiles (jeans, t-shirt, bas, etc.)
- Poussière et résidus de balayage
- Sable, gravier, roches
- Mégots de cigarettes



LE COMPOST ET SON UTILISATION

Le compost est un produit miraculeux qui résulte d'un processus de récupération et de maturation de votre matière organique. C'est un exemple parfait d'économie circulaire !



- 1 **Dépôt de vos matières dans le bac à matières organiques.**
- 2 **La matière reçue est disposée en plusieurs andains et est fréquemment retournée*.**
Au bout de quelques semaines, la matière organique se transforme en un nouveau produit : le compost.



- 3 **Chaque année, incorporez du compost à votre sol pour qu'il soit vivant, en santé et qu'il convienne aux besoins de vos plantes.**
 - Une couche généreuse pour les annuelles, les vivaces et les légumes (1 à 2 po, 1 à 5 cm).
 - Une mince couche pour la pelouse et à la base de vos arbres (1 po, 1 à 3 cm).

À la suite de l'application du compost, il est probable que les mauvaises herbes aient envie de profiter de votre sol bien fertile. Gardez l'œil ouvert et binez au besoin.

→ Contrairement aux engrais chimiques qui nourrissent les plantes à court terme, le compost améliore et nourrit votre sol et vos plantes à long terme. Une solution durable, comme on les aime !

- 4 **À l'automne, disposez de vos résidus de jardin au bac à matières organiques!**
Ils accompagneront à merveille vos résidus de cuisine qui devraient déjà s'y trouver !

* Le compost produit sur les plateformes de Gesterra répond aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Il est de catégorie A, donc sécuritaire et approprié pour les jardins et les plates-bandes.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement numéro 333-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones

AVIS est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la consultation écrite qui s'est déroulée du 17 août 2021 au 8 septembre 2021, le conseil a adopté, le 8 septembre 2021, le second projet de règlement numéro 330-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 218-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones.
2. L'objet du projet de règlement vise à adopter certaines modifications au Règlement de zonage numéro 215-2008, lesquelles sont énumérées ci-après :
 - a) Ajout des usages suivants dans la liste des usages qui sont permis dans toutes les zones :
 1. Les infrastructures et les équipements liés à un réseau d'aqueduc et d'égout mis en place pour corriger des difficultés d'approvisionnement ou de salubrité de l'eau ou des problèmes environnementaux;
 2. Les infrastructures et les équipements de télécommunication;
 3. Les infrastructures et les équipements de transport d'énergie;
 4. Les garderies en milieu familial.
3. La disposition mentionnée à l'article 2 a) peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et les zones contiguës sont les suivantes :
 - Au point 2 a) : l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées aux heures ordinaires de bureau.

4. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Pour être valide, toute demande doit:
- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
 - Être reçue au bureau de la municipalité, au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester au plus tard le 27 octobre, de la façon suivante :
 - En le remettant directement à la réception du bureau municipal;
 - En le déposant dans la boîte à dépôt extérieure située près de l'entrée du bureau municipal;
 - En l'envoyant à l'adresse courriel suivante : municipalite@sainte-helene-de-chester.ca.
6. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Une copie du second projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité situé au 440, rue de l'Église le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 17 h. Une copie dudit projet de règlement peut également être obtenue sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 13^e JOUR D'OCTOBRE 2021.

Chantal Baril
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL :

les 2 novembre et 7 décembre

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 AOÛT 2021

- Adoption du règlement #332-2021, G-200 établissant les dispositions réglementaires à être appliquées par la Sûreté du Québec ou le responsable de l'application du présent règlement sur le territoire de la Municipalité;
- Autorisation de présenter une demande d'aide financière pour les travaux admissibles dans le Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) année 2;
- Il a été résolu de vendre la pépinière et la débroussailleuse à monsieur Roland Guillemette au coût de 12 000 \$. Les équipements sont vendus tel que vu et sans garantie;
- Il a été résolu d'accepter la proposition du calendrier du CCU pour les prochaines rencontres dans le but d'élaborer le plan d'action de la vision stratégique 2022-2024;
- Il a été décidé de donner un montant d'aide de départ au comité des loisirs d'un montant de 3 000 \$ et que la Municipalité demande un dépôt des états financiers annuel pour transmission lors de la vérification comptable;
- Il a été résolu de prêter gratuitement le Centre sportif, de fournir les tables et les chaises, d'offrir deux livres de 150^e de la Municipalité, de contribuer d'un montant de 150 \$ pour le léger dessert et que le conseil souhaite que ce montant soit pour une entreprise locale afin d'encourager les commerçants locaux pour l'activité « La MRC d'Arthabaska vue d'automne » pour les gens de 50 ans et plus qui se tiendra le jeudi 7 octobre;
- Invitation lancée à la population de participer à l'activité du Marché Nomade aura lieu le dimanche 19 septembre sur le terrain du Centre sportif Aciers Solider de 10 h à 13 h;
- Il a été décidé d'autoriser un montant supplémentaire de 40 000 \$ au budget de la TECQ 2019-2023 pour exécuter les travaux nécessaires dans une partie du 5^e Rang, étant donné l'octroi d'un montant additionnel par le gouvernement afin de favoriser la relance de l'économie dans toutes les régions du Québec;
- Il a été résolu de déposer une demande à la MRC d'Arthabaska dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 2 (FRR) afin de finaliser la mise à niveau de notre Centre sportif;
- Il a été résolu d'autoriser le dépôt d'un Communiqué de presse aux médias régionaux afin de partager l'adoption de la vision stratégique de développement de la municipalité.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2021

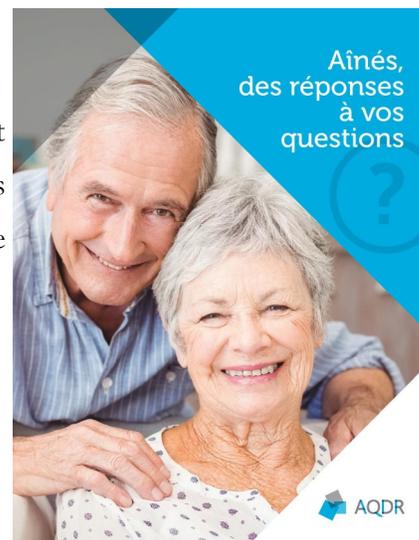
- Nomination de madame Isabelle Meunier à titre de mairesse suppléante, pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2021;
- Adoption du règlement #330-2021, modifiant le règlement de zonage #215-2008 concernant la hauteur maximale des habitations unifamiliales et du nombre de logements permis pour les habitations bifamiliales;
- Adoption du second projet de règlement #333-2021, modifiant le règlement de zonage #215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones;
- Il a été résolu de demander à la MRC d'Arthabaska de faire une modification au schéma d'aménagement en agrandissant la zone H10 afin de permettre à un citoyen de vendre ses terrains et d'apporter deux nouvelles possibilités de construction dans la municipalité;

- Il a été résolu de faire un processus de sélection pour cette fois-ci et les subséquentes afin de recruter un nouveau membre CCU;
- Il a été décidé par le conseil d'accepter le prix offert et les conditions d'achat mentionnées dans la promesse d'achat de Sogetel pour la construction d'un bâtiment nécessaire au déploiement de la fibre optique à moins d'avis contraires par notre procureure, et que la municipalité demande à Sogetel d'évaluer la possibilité de faire une entrée privée afin de ne pas avoir à faire une servitude de passage étant donné que c'est un parc municipal et que nous voulons le moins possible de véhicules sur le terrain;
- Attestation des travaux du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2021);
- Attestation des travaux - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2021);
- Il a été résolu d'approuver la convention d'aide financière de l'octroi d'aide dans le cadre du Volet Redressement du PAVL et que les signataires de cette convention seront : monsieur Lionel Fréchette, maire, ainsi que madame Chantal Baril, directrice générale de la municipalité;
- Il a été résolu que la directrice générale transmette une demande d'un délai supplémentaire, soit jusqu'au 31 août 2022, pour les travaux en lien avec la subvention reçue dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet redressement (RIRL);
- Un avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption le règlement d'emprunt #334-2021 décrétant une dépense de 1 306 980 \$ et un emprunt de 1 306 980 \$ pour exécuter les travaux selon les plans et devis déposés dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet redressement (RIRL) et qu'un projet de règlement est présenté séance tenante;
- Il a été résolu de prendre un montant de 40 000 \$ dans le Fonds local réservé des redevances de carrières pour faire la réfection et l'entretien des voies publiques dans la municipalité;
- Il a été résolu de faire parvenir une résolution à notre assureur afin que la pépinière, la débroussailleuse et le souffleur soient enlevés sur nos assurances suite à leur vente;
- Renouvellement de l'assurance cyberrisques, option A, advenant que le coût soit comme en 2020 d'un montant de 500 \$ ou d'un montant majoré d'un maximum de 700 \$;
- Il a été résolu de prendre le contrat d'entretien annuel pour la fosse Bionest du Centre sportif conformément à la réglementation en vigueur pour un an au coût de 110.81 \$ plus les taxes applicables;
- Il a été décidé de garder le Centre sportif complètement fermé tant que nous n'aurons pas pris les informations nécessaires quant à l'imposition du passeport vaccinal dans celui-ci et/ou trouver une solution pour en permettre l'utilisation. Aussi, la bibliothèque ne requiert pas de passeport vaccinal pour y accéder, mais advenant que des activités créées par la bibliothèque soient situées à un autre endroit que dans les murs de la bibliothèque le passeport vaccinal sera demandé;
- Autorisation donnée au maire et la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022;
- Adoption des comptes pour un montant total de 70 906.43 \$;
- Adhésion à la déclaration d'engagement : « Unis pour le climat » dans la lutte aux changements climatiques et qu'une copie de cette résolution soit transmise à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

AÎNÉS, DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS!

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) nationale a créé le guide « Aînés, des réponses à vos questions : vos droits dans votre milieu de vie ». Ce guide est accompagné de quatre fascicules :

- Vos droits dans votre milieu de vie
- Vos droits de vieillir avec dignité
- Vos protections juridiques
- Vos droits en santé et services sociaux



Rappelons que l'AQDR est un organisme sans but lucratif qui, depuis près de 40 ans, se consacre à la défense collective des droits des aînés. Forte de ses 25 000 membres, l'Association se distingue par son implication au Québec grâce au travail de ses 42 sections dynamiques et dévouées à la cause. L'AQDR canalise l'ensemble des revendications des personnes âgées de la province et les soumet, en leur nom, aux instances appropriées. L'AQDR a pour mission exclusive la défense collective, la protection et la promotion des droits des personnes âgées, retraitées ou préretraitées. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. Les activités à portée sociale et politique sont au centre de la programmation annuelle de l'AQDR. L'organisme adhère à une vision dynamique du vieillissement en tant que période de plénitude où les personnes âgées disposent de la capacité à maîtriser leur vie, à évoluer et à s'engager dans leur communauté. L'AQDR assure un rôle de meneur dans la défense des droits des personnes âgées, notamment ceux des plus vulnérables.

Que ce soit au sujet du maintien à domicile, de la maltraitance, de la fraude, de l'accès à vos petits-enfants, du testament ou pour connaître les ressources sur plein de sujets qui vous concernent, ce guide est un outil fort intéressant à utiliser. Ce guide est gratuitement offert en ligne <https://www.aqdr.org/guide-des-aines/>.



OFFRE D'EMPLOI

marise@lesaintehelelene.com 819 202-0202



Vient faire partie de notre grande famille
Là où tu comptes vraiment!

Plusieurs avantages te sont offerts
salaire selon expérience



Préposé(e) à
l'entretien ménager
samedi et dimanche
environ 8 à 10h



Cuisinier(ière)
vendredi, samedi,
dimanche de 7h à 11h
un dimanche
complet sur deux



Réceptionniste
soirs et week-end
environ 8h à 15h



Serveuse
soirs et week-end
environ 8h à 15h



Massothérapeute
week-end
principalement

Traitement d'eau
GARAND



VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBQ :
1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville



**Entre vous
et nous,
ça connecte
toujours.**

**Rencontrer un conseiller en ligne,
c'est profiter des mêmes services
qu'en caisse, en toute sécurité.**

**Demandez votre rendez-vous
virtuel maintenant.**

819 758-9421

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francis

desjardins.com



Fabrifor Inc. Roland Guillemette

- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792



Centre de prévention **Suicide** Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage?
Vous êtes endeuillé par suicide?

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581	MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205	PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 844 277-3683)
---------------------------------	----------------------------------	--

www.cpsae.ca



 **Alain RAYES**
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0



 **SÉBASTIEN SCHNEEBERGER**
Député de Drummond-Bois-Francis